

FORMULAIRE D'INSCRIPTION Au concours d'entrée AICOM – Cours Professionnelle du Soir

Vous souhaitez intégrer l'AICOM, dans la section Cours Professionnels du Soir (CPS) pour la saison 2018/2019. Nous vous remercions de votre intérêt et, afin de vous aider dans votre démarche, voici quelques renseignements utiles sur le fonctionnement de notre établissement :

L'AICOM, SECTION CPS

L'année scolaire de l'AICOM, section Cours Professionnels du Soir se déroule de septembre 2018 à juin 2019. Les inscriptions en cours d'année scolaire restent possibles, sous conditions.

CURSUS

Les cours sont dispensés chaque semaine à raison d'une moyenne de 9 heures, réparties en trois soirées par semaine, hors vacances scolaires (zone C). Il s'agit de cours collectifs.

A la fin de chaque trimestre, les élèves présentent leur travail lors d'une évaluation avec leurs professeurs.

CONDITIONS D'ADMISSION

Chaque élève est sélectionné sur concours devant l'équipe pédagogique (présentation d'un extrait chanté et d'une fable de la Fontaine, travail sur une chorégraphie).

Il est également possible d'intégrer l'AICOM en effectuant un des stages proposés par l'école, à l'issue duquel les professeurs indiquent au candidat s'il est accepté.

L'élève qui entre à l'AICOM s'engage à suivre les classes avec régularité et ponctualité entre septembre 2018 et juin 2019.

Pour votre information,

En année 1, le coût total de la formation est 3500 euros (tarif 2017)

En année 2, le coût total de la formation est 2950 euros (tarif 2017)

Pour les modalités de paiement, veuillez consulter l'établissement.

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LE CONCOURS D'ENTREE A L'AICOM

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. fixe : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

Age : _____

DATE DE CONCOURS

- Dimanche 18 Mars 2018
- Dimanche 27 Mai 2018
- Dimanche 1^{er} Juillet 2018
- Dimanche 2 Septembre 2018

FORMATION

- Cours professionnel Journée
- Cours professionnel du Soir
- Cours professionnel du Week End
- Horaires Aménagés

Merci de cocher une ou plusieurs cases, selon la formation que vous souhaitez suivre

Merci de retourner ce document complété et signé à :
AICOM – 3 bis Cité Bergère – 75009 Paris

Vous devez joindre à la présente un CV et une photo.

Votre inscription au concours d'entrée sera prise en compte à la réception du présent document, d'un chèque de 15€ à l'ordre de EUROPE MUSICALS. Vous recevrez votre convocation par courriel.

Les résultats de l'audition vous seront communiqués dans un délai maximum de 15 jours.

Fait à _____, le _____
Accepté par l'élève ou son représentant légal

*Merci et à bientôt !
L'équipe pédagogique*